

COMMUNIQUÉ

10/09/2021 – État de l'Union européenne : perspective des chambres de commerce

Avant le discours sur l'état de l'Union d'Ursula von der Leyen, présidente de la Commission européenne, les présidents d'EUROCHAMBRES - Christoph Leitl - et des Chambres de commerce belges – René Branders - expriment le point de vue des entreprises.

Le monde économique est fermement convaincu que l'Europe doit se tourner vers l'avenir, même s'il ressent encore les lourds effets de ces 18 derniers mois. Les Chambres soutiennent l'engagement renouvelé de la Commission envers les priorités politiques de la législature 2019-2024, définies avant la pandémie. Ces priorités doivent être poursuivies avec détermination, tout en tenant compte des conséquences de la crise économique profonde que nous avons essuyée, et de la nécessité de relancer l'économie européenne.

Les décideurs politiques de l'UE méritent d'être félicités pour leur réaction face à la crise économique et sanitaire, ainsi que pour leur écoute des appels des chambres à traiter sans attendre les problèmes spécifiques qu'ont rencontrés nos millions d'entreprises membres. Des politiques efficaces seront essentielles pour poursuivre d'autres grandes priorités, ainsi que pour permettre une relance rapide de l'économie européenne. Nous comptons sur la Présidente von der Leyen pour donner le bon ton dans son discours sur l'état de l'Union.

Le marché intérieur doit être au centre du programme politique de l'UE. Les mesures temporaires prises pour contenir la pandémie ont entraîné le retour de barrières oubliées depuis longtemps. Elles ont également brutalement rappelé l'importance de ce qui a été accompli au cours de ces 30 dernières années d'intégration. Le marché intérieur n'en reste pas moins incomplet, et il convient de s'attaquer à des obstacles qui, pour certains, étaient déjà présents avant la crise. Les Chambres continuent de plaider pour de meilleures mises en œuvre et applications des règles existantes, afin de permettre aux entreprises et aux consommateurs de bénéficier du plus grand bloc commercial de notre planète.

La pandémie a mis en évidence l'importance sociale et économique de la numérisation. Les entreprises et les gouvernements doivent investir intelligemment dans les outils et la culture numériques ; le développement technologique, la recherche et l'innovation doivent être une priorité. Mais rien de tout cela n'advient si l'Europe ne renforce pas aussi ses capacités en matière de compétences numériques. Les Chambres de commerce jouent un rôle important dans la création d'une main-d'œuvre armée pour la transition numérique, en investissant dans l'éducation, la formation, le recyclage et le perfectionnement des travailleurs. La Commission a un rôle important à jouer, elle aussi, par exemple en encourageant l'utilisation de l'intelligence artificielle pour une prévision plus efficace des compétences requises.

Au cours d'un été marqué par des vagues de chaleur records, les ravages de feux de forêts incontrôlables et des inondations catastrophiques, la réalité du changement climatique n'a jamais été aussi évidente. Pour poursuivre efficacement les nouveaux objectifs climatiques de l'UE à l'horizon 2030, les Chambres soulignent la nécessité d'un cadre favorable, qui offre une sécurité de planification aux entreprises, tout en conservant le bon équilibre entre sanctions et incitants. Nous soulignons également l'importance de parvenir à une économie centrée sur la circularité, dans laquelle les déchets deviennent une ressource fondamentale. Les activités de régénération industrielle, de recyclage et de refabrication doivent être stimulées. La stratégie de transition vers une économie durable doit

encourager les investissements dans une économie plus propre, sans pour autant limiter l'accès des entreprises au financement, ni imposer de charges administratives excessives.

Le plan de relance NextGenerationEU et le mécanisme de relance et de résilience peuvent offrir à nos entreprises des leviers de durabilité efficaces, s'ils sont correctement déployés dans l'ensemble de l'économie. L'engagement des acteurs de terrain est essentiel pour traduire ces vastes instruments financiers de l'UE en soutien à des projets viables dans les faits. Les pouvoirs publics doivent collaborer avec les Chambres dans la conception et la mise en œuvre de leurs plans, afin de garantir que les réformes nécessaires soient mises en œuvre et que nos millions de petites et moyennes entreprises (PME) bénéficient rapidement des fonds disponibles.

Les PME font partie intégrante de l'économie européenne et sont essentielles à la reprise. Les décideurs politiques doivent en être conscients : les PME doivent être considérées par les législateurs comme faisant systématiquement partie de la solution, sans quoi celle-ci restera hors de portée. Cela s'applique à l'ambitieuse nouvelle stratégie industrielle de la Commission, qui vise à mener une double transition verte et numérique de l'Europe ; les PME doivent être au centre de la transformation industrielle, en reflétant leur contribution significative à l'innovation et à la compétitivité.

Enfin, l'Union ne peut oublier sa place dans le monde. La pandémie nous a peut-être forcés à nous concentrer sur des questions plus proches de chez nous, mais l'Europe est un continent naturellement tourné vers l'extérieur. Nous devons rester ouverts au monde et conscients du rôle de premier plan que nous jouons pour garantir un commerce international libre, équitable et inclusif. Appuyons-nous sur le vaste réseau commercial de l'UE pour mener un programme mondial positif afin que les entreprises puissent gagner en résilience, diversifier leurs chaînes d'approvisionnement et créer de nouvelles opportunités internationales. Étant donné que 85% de la croissance économique future devrait provenir de l'extérieur de l'UE, un programme commercial ambitieux et affirmé est vital pour la compétitivité et la prospérité de l'Europe. Les Chambres de commerce sont prêtes à offrir leur expertise inégalée et leur rayonnement économique mondial.

Le discours annuel du président de la Commission sur l'état de l'Union est un moment fort du calendrier politique. Il s'agit également d'une date importante pour le réseau des chambres européennes, qui reflète notre engagement envers une Europe dynamique, intégrée et compétitive au niveau mondial. Nous attendons de la Présidente von der Leyen qu'elle délivre un message positif, réaliste et galvanisant le 15 septembre aux millions d'entreprises du continent qui partagent cette conviction, et qui sont prêtes à contribuer à la relance économique de l'Europe !

Christoph Leitl est Président d'EUROCHAMBRES, L'association européenne des Chambres de commerce et d'industrie.

René Branders est Président de Belgian Chambers, La Fédération des Chambres de commerce belges.

Contact: Wouter Van Gulck, directeur général de la Fédération des Chambres de Commerce belges
Tel : +32 (0)2 209 05 57 | E-mail : wvangulck@belgianchambers.be
www.belgianchambers.be

La Fédération des Chambres de Commerce belges est la coupole de 13 Chambres de Commerce en Belgique et 33 Chambres de commerce belgo-luxembourgeoises à l'étranger.

EUROCHAMBRES – L'Association des chambres de commerce et d'industrie européennes représente plus de 20 millions d'entreprises en Europe - dont 98% sont des PME - à travers 45 membres et un réseau européen de 1700 chambres régionales et locales.